



Bulletin d'adhésion 2019

TRIAL SPORT AVENTURE

Club Trial Sport Aventure
2, Boulevard du 4 septembre
38500 VOIRON Tel : 06.79.90.89.49

NOM :

Prénom:

Adresse:

.....

Téléphone :

Adresse e-mail :

Date et lieu de naissance :

Moto (marque et cylindrée):

Je m'inscris à l'association TRIAL SPORT AVENTURE pour l'année 2019, et je joins un règlement (chèque ou espèce) de **45 euros (ou de 65 € en cas de souscription familiale)** à l'ordre de TSA.

Je m'engage à respecter le règlement intérieur qui est affiché sur le panneau à l'entrée du terrain.
Je m'engage à appliquer ma vignette d'assurance bien en vue sur ma moto.

Date et Signature :



TRIAL SPORT AVENTURE

Club Trial Sport Aventure 2, Boulevard du 4 septembre BP 26
38500 VOIRON Tel : 06.79.90.89.49

Soyez le bienvenu au TSA

Vous trouverez ci-joint le bulletin d'adhésion à notre club ainsi que les modalités de souscription.

Conformément à l'article L321-4 du code du sport, nous vous informons de l'intérêt de souscrire à une assurance individuelle accident. Il vous suffit pour cela de prendre une licence FFM pour l'année en cours puisque celle-ci comporte en inclusion cette garantie.

Cette souscription n'étant pas obligatoire vous pouvez faire le choix de ne pas y souscrire.

Depuis 2016, le Club Trial sport aventure n'est plus affilié FFM.
Pour les licences, merci de vous rapprocher à un club affilié FFM.

Le montant de la cotisation (hors licence) est de 45 €. Elle est portée à 65 € pour les familles (parent + enfants).

Il est nécessaire de joindre un bulletin pour chaque membre de la famille.

IMPORTANT : Pour que votre inscription soit validée, merci de joindre à votre bulletin d'adhésion la **PHOTOCOPIE DE VOTRE ATTESTATION D'ASSURANCE** moto (ou carte verte).

Le tout est à renvoyer à :

Patrick Magliolini 63 rue de la lieure 38500 VOIRON.

En retour, vous recevrez un autocollant à coller sur votre moto qui vous permettra de justifier de votre inscription au club en cas de contrôle.

L'équipe du bureau de TSA